SAGE de la Vire

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Réunion des présidents des opérations territoriales du bassin Seine-côtiers normands

mercredi 25 janvier 2012

SMVV SYNDICAT MIXTE DU VAL DE VIRE

Communauté de communes de Vire

eau Seine NORMANDIE Agence de l'eau

Direction Régionale de l'Environnement BASSE-NORMANDIE

Région Basse-Normandie

LA MANCHE CONSEIL GÉNÉRAL

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

SAGE de la Vire
Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

La Vire
Des contrats ruraux au SAGE
mercredi 25 janvier 2012

SMVV Syndicat Mixte du Val de Vire
Communauté de communes de Vire
eau Seine Normandie
Direction Régionale de l'Environnement Basse-Normandie
Région Basse-Normandie
La Manche Conseil Général
Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Le bassin de la Vire

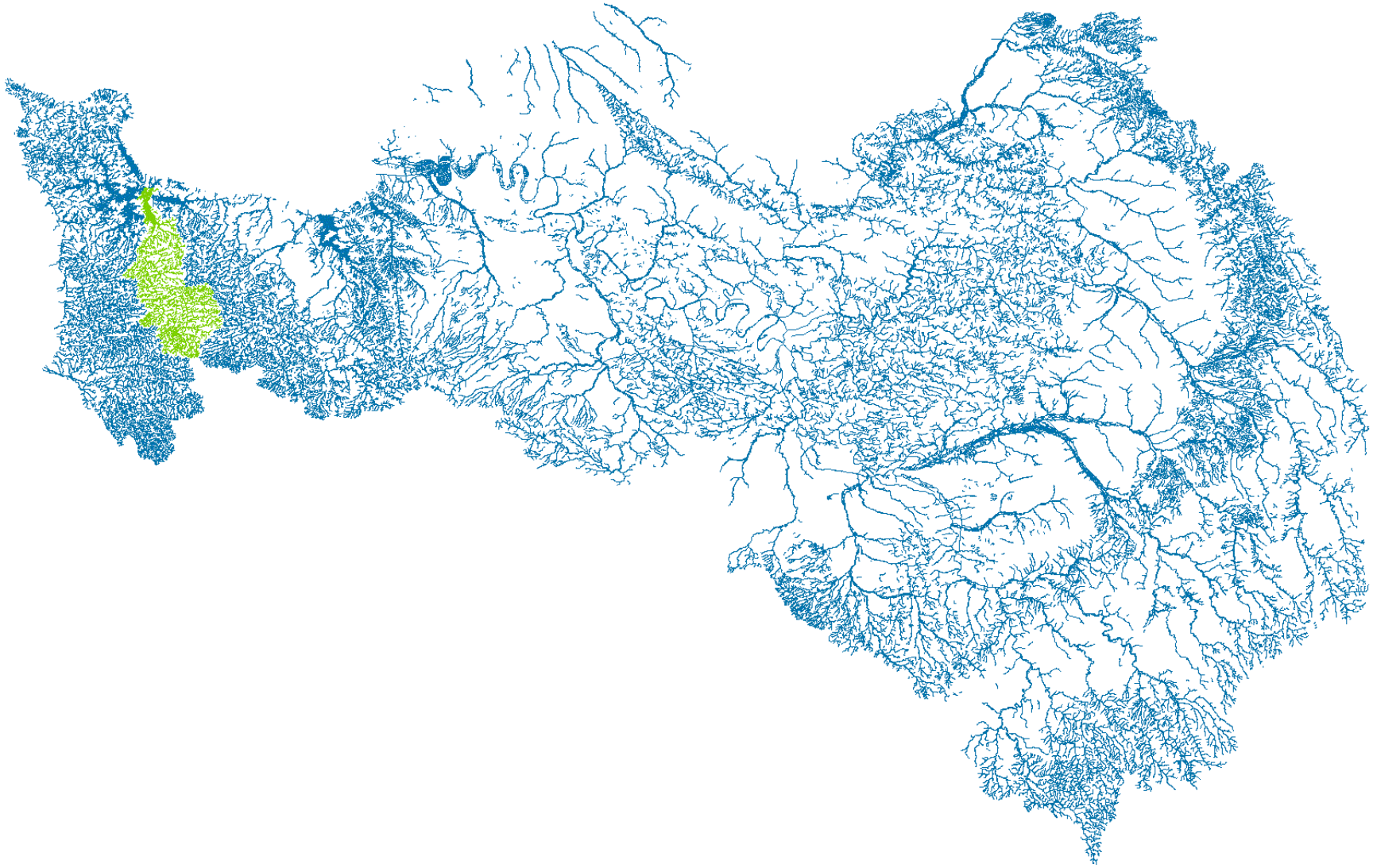

La basse Vire

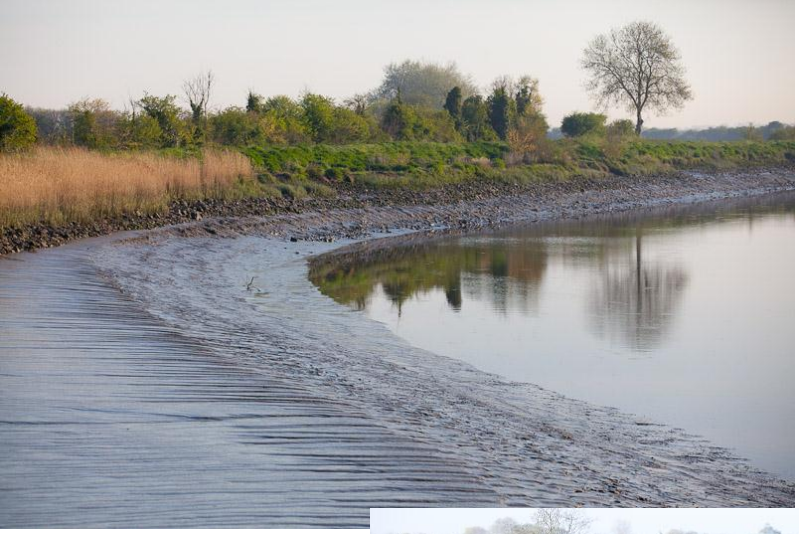

Estuaire

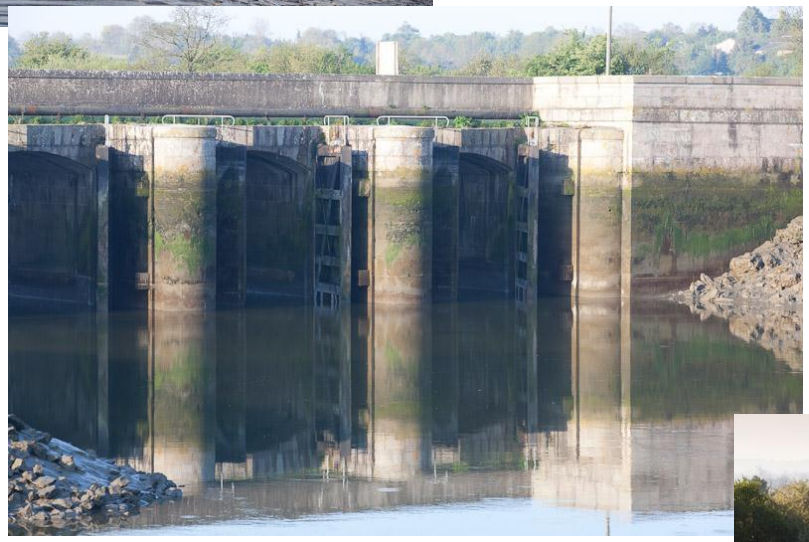

Portes à flot

Marais du Cotentin

La Vire canalisée

Traversées urbaines

Un bassin à 80% agricole

Un des 19 seuils de la Vire canalisée

La haute Vire / la Vire « naturelle »

Transition entre la Vire canalisée et la Vire « naturelle »

Ancien seuil de moulin

Les Vaux de Vire

Le syndicat mixte du val de Vire

Syndicat mixte fermé créé en 1998

Compétences :

- Tourisme (halage, coordination actions touristiques)
- Eau (promotion d'une gestion rationnelle de la ressource en eau)

Périmètre 2011

7 Communautés de communes, (soit 77 communes)

75 000 habitants

= Périmètre du Pays Saint-Lois

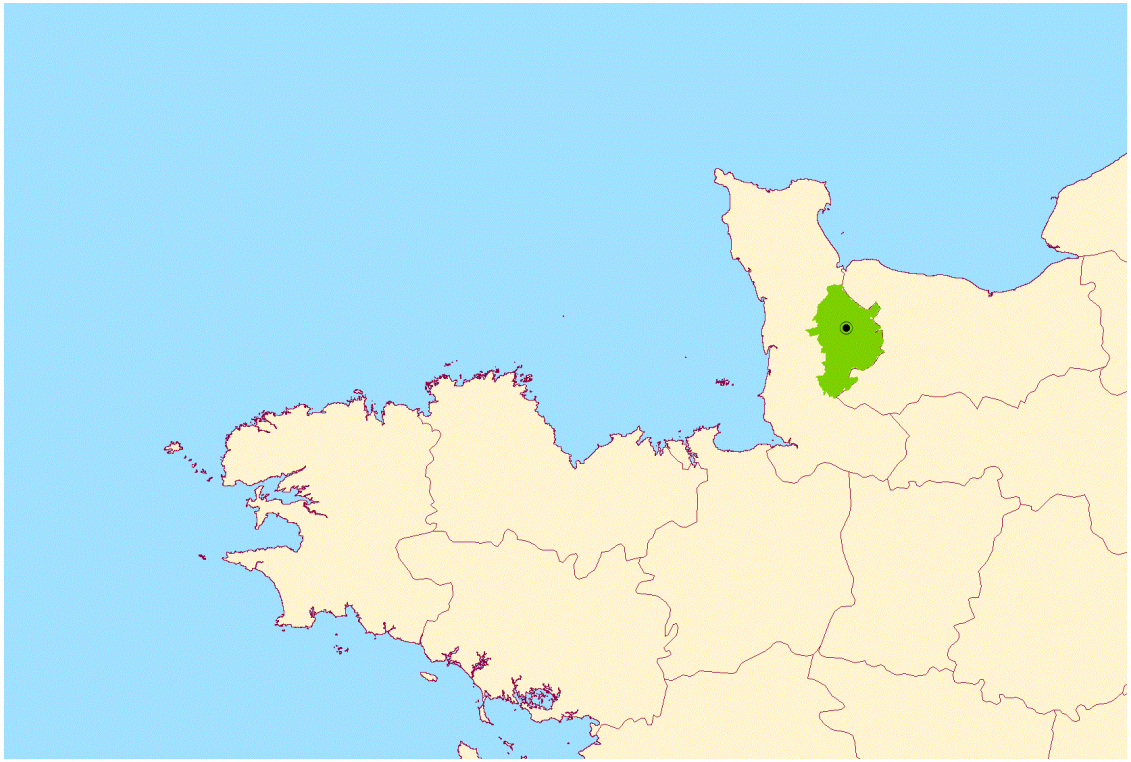

Le syndicat mixte du val de Vire

La Vire :

La Vire = 128 km
Réseau hydro = 2500 km
Bassin versant de 1250 km²

Cours d'eau navigable
de la baie des Veys
jusqu'à la frontière du Calvados
déclassé en 1926

Domaine public fluvial 75 km

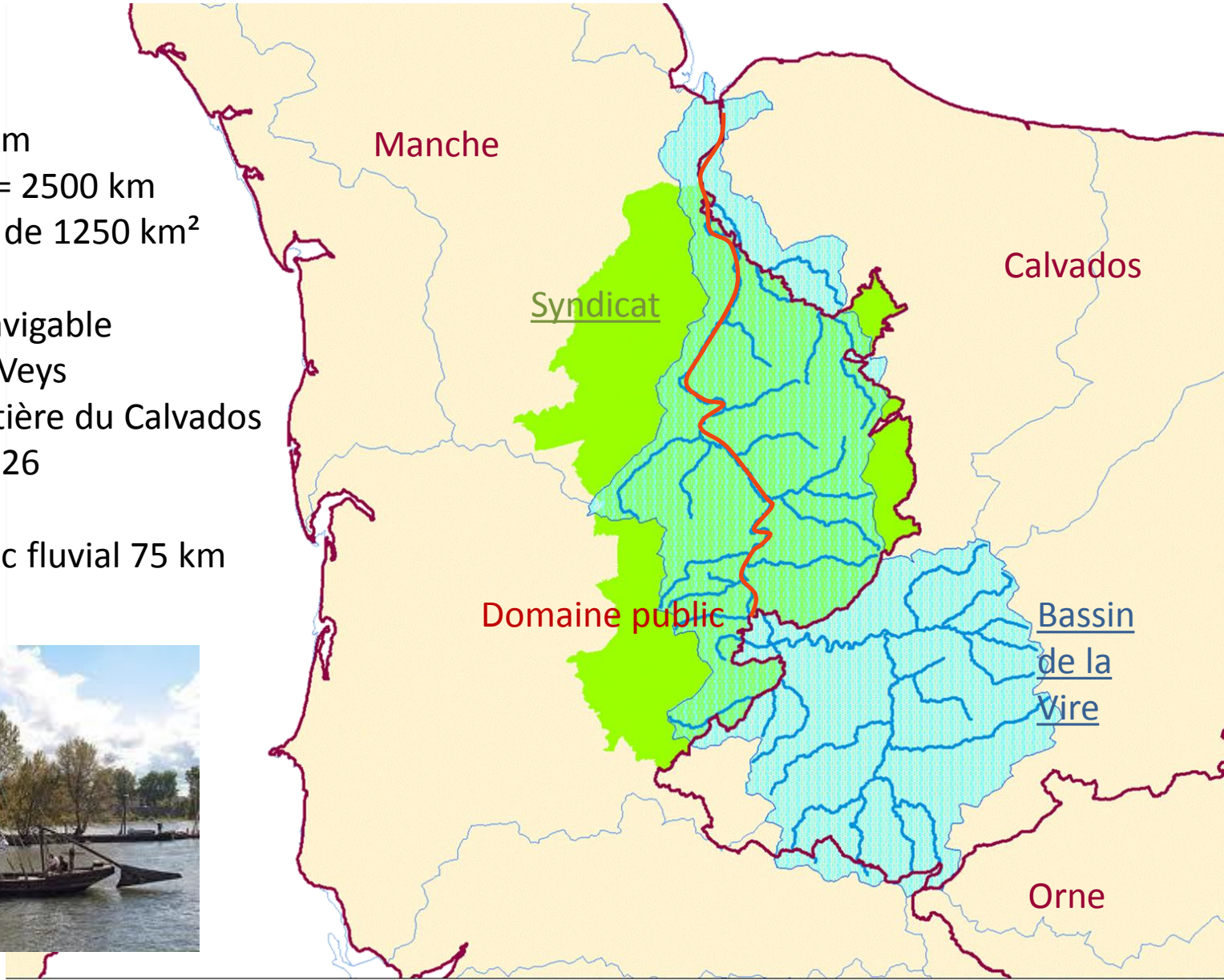

Le syndicat mixte du val de Vire

1998 : lancement du chantier de réouverture au public du chemin de halage sur 65 km

La Vire devient l'épine dorsale du développement touristique (projets de navigation…)

Projet commun des Cdc → création du syndicat pour le suivi des travaux et l'entretien du chemin de halage

2006 : le halage devient voie verte départementale

Le syndicat mixte du val de Vire

1999 : Etude globale de la gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant (bilan des usages et des enjeux)

- Enjeux qualitatifs : dégradation de la qualité des eaux par les nitrates et phosphore liés aux pollutions diffuses et aux rejets des stations d'épuration ;
- Enjeux quantitatifs : les débits d'étiage sont pénalisants or 80% de l'eau potable est produite par eau de surface ;
- Conflits d'usage sur le domaine public fluvial;

Conclusion : 3 solutions proposées

- Contrat de rivière
- Contrat « rural »
- SAGE

Les élus retiennent la proposition du Contrat rural

En 1999, le SMVV comprend 56 communes

Lancement du contrat sur un 1er périmètre restreint de 28 communes

Le contrat rural Valvire I

Artisanat : objectif réduction des rejets d'hydrocarbures et de graisses

- Diagnostic et travaux de mise en conformité.

Agriculture : objectif réduction des transferts de nitrates

- PMPOA I étendu aux exploitations non intégrables,
- Plans prévisionnels de fumure,
- Elaboration d'un référentiel agro-pédologique,
- Démonstrations pour la valorisation des fumiers sur prairie, les couverts hivernaux,
- Acquisition de pesons / mallette test azote…

Assainissement

- Agrandissement et mise aux normes de la quasi-totalité des stations « rurales »,
- Suivi des périmètres de protection.

Le contrat rural Valvire I

En privilégiant un travail en partenariat / binôme avec :

- Les compagnies consulaires :

Visites des artisans – commerçants en binôme (C. métiers ou CCI selon les ressortissants)

PMPOA : visites de sensibilisation assurées par la Chambre d'agriculture,

Journées de démonstration co-animées et associant les partenaires institutionnels,

- Les entreprises :

Journées de formation des organismes agricoles privés (agrial, CER…),

Journées de sensibilisation à l'ANC auprès des entreprises…

Le contrat rural Valvire I

Une collaboration étroite avec :

- Les collectivités :

Nombreuses réunions pour des bilans d'assainissement, présentation des schémas directeurs d'assainissement, des diagnostics de réseaux, des projets de réhabilitation de station d'épuration;

Puis accompagnement des maîtres d'ouvrage pour consulter les maîtres d'œuvre…

Suivi financier des subventions (contrat « rural »)

Réalisation de plusieurs études « prémices du SAGE » : Navigation, canoë, valorisation de la Vire…

Constitution d'un réseau relationnel et reconnaissance

Le contrat rural Valvire II

Bilan mi-parcours du contrat Valvire I, en 2003 :

budget prévisionnel 3,2 millions €, réalisé à 100%

Avenant pour engager un « contrat territorial » Valvire II sur le reste du périmètre du SMVV (28 communes / 7 millions €)

Dès 2005, le projet de SAGE mûrit.

Les premiers contacts sont pris dès 2006,

Année 2007 consacrée aux arrêtés préfectoraux,

Première CLE en janvier 2008.

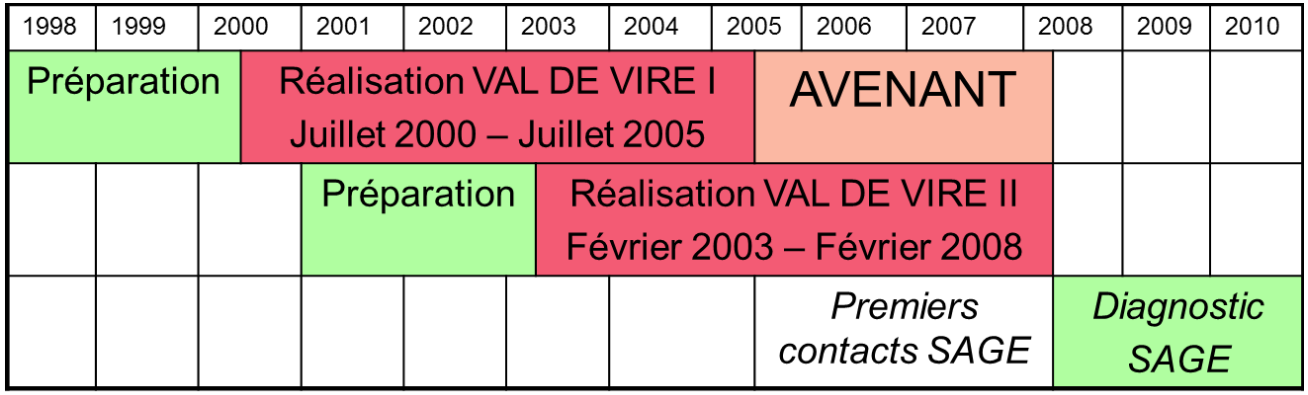

Le SAGE

Pourquoi un SAGE après 2 contrats ? :

- Certains enjeux n'ont pas été traités :

Pas d'approche de la problématique « conflits d'usage », des enjeux quantitatifs, des zones humides …

- Une difficulté à mobiliser sur le volet « restauration de cours d'eau »,

- Un contexte réglementaire (DCE) qui encourage à se doter d'une instance de réflexion et de concertation locale reconnue;

- Une acceptation du SMVV en tant que « coordonnateur ».

Les contacts sont pris avant la fin du contrat territorial pour s'assurer de sa légitimité hors périmètre SMVV : au nord un PNR, au sud le Calvados.

Le bassin de la Vire

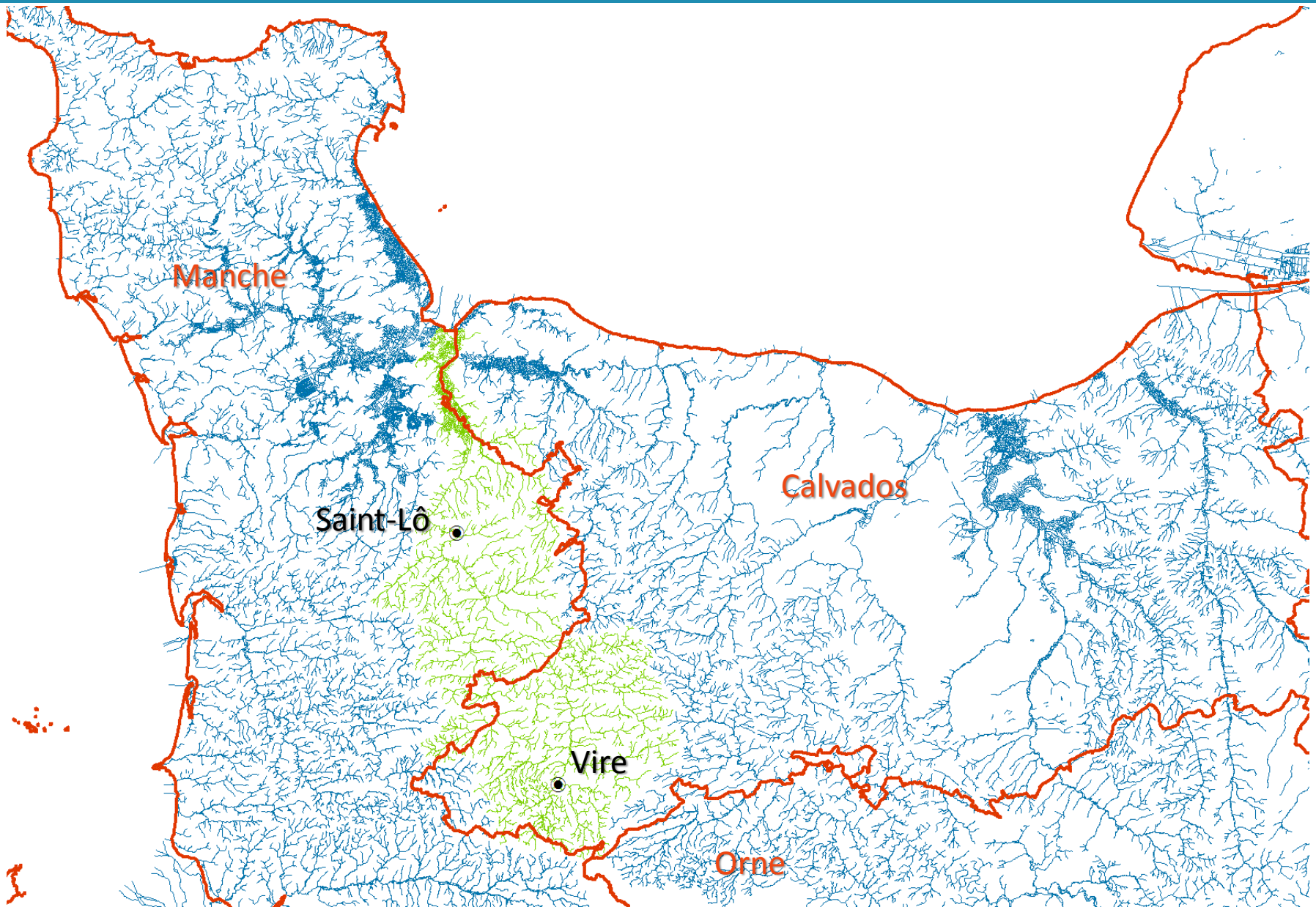

Merci de votre attention